

Procès-Verbal SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 juillet 2026

Le Conseil Municipal de Champclause régulièrement convoqué le 20 juillet 2026 par Monsieur Emmanuel Palhier, Maire de la Commune s'est réuni le vendredi 24 juillet 2026 à 20 heures 20 en Mairie - salle du Pôle Communal de Boussoulet.

Membres présents :

PALHIER Emmanuel,	ARGAUD Anne-Marie,	MAISONNY Frédéric,
CLOT Guillaume,	GRAND Mickaël,	SORTAIS Jean-Luc,
GENEST Jean-François,	LIOGIER Nathalie,	MACHABERT Marine,

Absent et excusé : Julie ROUBIN donne pouvoir à Marine MACHABERT

GRIGNION Julie donne pouvoir à Anne-Marie ARGAUD

Secrétaire de séance : Marine MACHABERT

Administratif présent : Néant

Ouverture de l'ordre du jour :

Ouverture de la séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Anne-Marie ARGAUD, en sa qualité de première adjointe au maire.

Élections du Maire et des Adjointes

- Élection du Maire (Bulletin secret) :
- Candidat unique : Emmanuel Palhier.
- Résultat : Élu avec 11 voix
- Nombre d'adjoints : Fixé à 2 par un vote à l'unanimité.
- Élection des adjoints (Bulletin secret) :
- Anne-Marie Argaud : Éluée avec 11 voix.
- Frédéric Maisonnny : Élu avec 11 voix.

Le Maire a ensuite procédé à la **lecture de la charte de l' élu local**.

Indemnités des élus :

- Adjointes : fixation de leur indemnité à 320 € net par mois.
- Maire : le taux maximum est retenu.

Répartition des Délégations et Commissions :

SGEV : Frédéric Maisonnny + Emmanuel Palhier

Syndicat départemental de l'Énergie : Jean Luc Sortais + Guillaume Clos

Membres de la commission d'appel d'offre : voté à bulletin secret (11 voix)

Titulaires :

- Mickaël GRAND
- Jean-François GENEST
- Frédéric MAISONNY

Suppléants :

- Julie GRIGNION
- Jean-Luc SORTAIS
- Guillaume CLOT

Délégations consenties au Maire

Location d'une parcelle de jardin : madame VEY Denise souhaite renouveler la location du jardin communal, situé à Boussoulet-Haut parcelle A n°175.

Il est proposé de relouer le jardin communal pour un montant de 15 € annuel, qui sera payable tous les 2 ans.

Défibrillateur : Il doit être changé car les pièces d'entretien et de rechange (après son utilisation), ne sont plus fabriquées. La communauté de communes s'est chargée de contacter des prestataires et étudie les différentes propositions, le conseil accepte ce remplacement.

Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour les recettes issues des ventes de bois.

Intégration à l'actif de la parcelle vendue à Montvert (délibération nécessaire aux écritures comptable pour la vente)

Réparation d'un mur : un mur extérieur dans l'entrée de la cour de la mairie étant très détérioré il est nécessaire de penser à sa réparation, le conseil, dans un premier temps demande qu'il soit décrépi entièrement.

Local communal mis à disposition de l'ACCA

Lecture de la proposition de la convention (de l'ACCA), par Mickaël Grand et temps d'échange : plusieurs interrogations sont abordées :

- Charges et contrat d'électricité
- L'ACCA souhaite faire une demande de subvention afin réaliser des travaux, ce qui serait envisageable si signature d'une convention ou bail de longue durée
- Si manifestations sur le terrain, l'ACCA se doit de donner un accès à l'eau et électricité
- Droit de regard sur les projets de travaux et aménagement et aucune indemnisation ne peut-être demandée à l'issue de la convention.

Avant la réunion du conseil municipal, La secrétaire de maire à interrogé le service juridique du centre de gestion, une réponse est attendue, dans cette attente aucune décision n'est prise au sein du conseil municipal lors de cette séance.

Sujets divers abordés :

- Lac bleu : incivilités, non-respect de l'arrêté : les gendarmes doivent être prévenus pour ces plaintes.

Fin de la séance à 22h5

Le Maire

Emmanuel PALHIER



La secrétaire de séance

Marine MACHABERT

